



CREDIT AGRICOLE
NORD MIDI-PYRENEES

RELEVÉ D'EFFETS À PAYER
AU 23.10.2024
POUR INFORMATION

Votre agence

Gourdon
40 Boulevard Mainiol
46300 Gourdon
Tél : 05 65 37 20 99
Fax : 05 65 27 51 21

00812 EFFE463 00890

Votre Conseiller

Adrien Pezant
Tel : 05 65 36 37 43

M. CEDRIC AZAM
LIEU DIT LE MAS
46340 DEGAGNAC

Vos contacts

Internet :
www.credit-agricole.fr/ca-nmp
Filservice : 098 098 18 18
(numéro non surtaxé)
Email : contact@ca-nmp.fr
Votre Appli : Ma Banque

GOURDON, le 23 Octobre 2024

Votre contrat n° 00893792279 en EUR

Madame, Monsieur,

Je vous adresse le relevé d'effets à payer n° 00000015 à échéance du 30.10.2024.

Si vous souhaitez rejeter un ou plusieurs effets, vous devez nous en informer avant le 30.10.2024. Vous pouvez soit nous retourner le bordereau joint en indiquant pour chaque effet concerné le motif du rejet, soit effectuer cette démarche sur votre espace Crédit Agricole en ligne ou EDI, si vous avez souscrit à ces services.

Sans action de votre part, les effets codifiés " P " seront débités de votre compte et les effets codifiés " R " et " S " seront rejetés. Vous disposerez encore de quatre jours ouvrés après le débit de votre compte pour demander un rejet à votre agence.

Bien à vous,

FERNANDO VILELA
Le directeur d'agence

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord Midi-Pyrénées, société coopérative à capital et personnel variables, agréée en tant qu'établissement de crédit, immatriculée au RCS de ALBI sous le n°444 953 830, dont le siège social est sis 219, avenue François Verdier 81 000 ALBI, société de courtage en assurance immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 019 259, dont le N° d'Identifiant Unique pour la filière papiers graphiques communiqué par l'ÉCO-ORGANISME ADEME EST LE FR234317_01TOAZ.



(partie à conserver)

Date de règlement :
30.10.2024

**(partie à retourner à
l'agence
pour le 30.10.2024)**

M. AZAM CEDRIC LE PLOMBIER
DU JARDIN
COMPTE COURANT EN EURO
00893792279

* ACC : 1 = Effet accepté 2 = Billet à ordre 0 = Effet non accepté
° AVIS : P = payé R et S = rejeté

Motif rejet : 70 = tirage contesté 71 = reçu à tort déjà réglé 72 = code acceptation erroné 73 = montant contesté 74 = date d'échéance contestée 90 = paiement partiel